

PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

Pôle de la communication
interministérielle

Strasbourg, le 2 mars 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rénovation énergétique : une ambition renforcée pour 2017

Sous la présidence du préfet de région, le comité régional de l'habitat et de l'hébergement de la région Grand Est s'est tenu à Metz le 2 mars 2017 en présence des acteurs du logement et de l'hébergement : collectivités locales, professionnels de l'immobilier et de la construction, bailleurs sociaux, associations et partenaires sociaux, services de l'État. La directrice générale de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) était présente à ce comité pour porter des ambitions renforcées en matière de rénovation énergétique des logements, avec davantage de moyens en 2017 et des possibilités nouvelles d'accompagnement et de financement des copropriétés.

En 2016, l'Etat a accompagné les territoires du Grand Est à hauteur de 62 M€ soit 132 M€ de travaux générés pour l'économie locale :

Près de 7 100 rénovations de logements privés ont été financées à travers les aides de l'ANAH, toutes priorités confondues. Pour la rénovation thermique du parc privé, la région Grand Est se place parmi les régions les plus dynamiques au plan national : elle a été la 1ère région en nombre de rénovations thermiques avec 5 073 ménages aidés par le programme Habiter Mieux en 2016.

Ainsi au total, depuis 2009, plus de 68 000 logements ont pu bénéficier d'une amélioration de leur performance énergétique : 45 000 rénovations énergétiques réalisées dans le parc locatif social et plus de 23 500 logements rénovés au titre du programme Habiter Mieux qui s'adresse prioritairement aux propriétaires occupants modestes.

Une dynamique consolidée en 2017 avec 83 millions d'euros pour le parc privé :

Les Ministres en charge de l'Environnement et du Logement ont confirmé au printemps dernier des nouvelles ambitions pour le programme Habiter Mieux qui vise, au plan national, la rénovation thermique de 100 000 logements en 2017.

Dans ce cadre, 13 500 logements sont à rénover cette année dans notre région dont 6 440 en copropriété. La déclinaison de cet objectif est ambitieuse. Ces rénovations vont permettre de diminuer la précarité énergétique qui concerne près de 600 000 ménages de notre région. La lutte contre la précarité énergétique répond donc à un double objectif, l'accompagnement des ménages les plus vulnérables et le développement économique local en offrant un vaste marché aux entreprises locales.

Deux priorités d'action pour 2017 : la rénovation énergétique et l'accompagnement des copropriétés fragiles :

Les collectivités et l'ensemble des acteurs de la rénovation sont invités à communiquer largement auprès des partenaires locaux et des ménages : la mobilisation de tous est nécessaire pour poursuivre et amplifier la dynamique « Habiter Mieux » vers un plus grand nombre de bénéficiaires.



PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

De plus, un nouveau dispositif en faveur des copropriétés fragiles est mobilisable dès à présent sur les territoires. Une liste de copropriétés à traiter thermiquement est déjà constituée. L'objectif pour la région étant très important, la mobilisation d'un large réseau de partenaires est nécessaire afin d'entraîner un maximum de copropriétés dans une dynamique de rénovation, dès cette année. Pour cela une commission spécialisée du CRHH doit rassembler un grand nombre d'acteurs du monde des copropriétés dès le 28 mars.

Contact presse : Constance Stoyanov - constance.stoyanov@grand-est.gouv.fr

Sont joints à ce communiqué de presse :

- Bilan 2011-2016 du programme Habiter Mieux sur la région
- Plaquette de présentation du programme
- Plaquette de présentation du dispositif Habiter Mieux en copropriété